**Présentation de l’Édition 2016 du concours international « Ma thèse en 180 secondes»**

**I - Présentation générale**

L’édition 2016 du concours international « Ma thèse en 180 secondes» au Maroc est organisée par le Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) et l’Université Mohammed V de Rabat (UM5R), en partenariat avec **douze universités publiques marocaines**.

Cette édition 2016 verra la participation active et directe **des douze universités publiques marocaines**.

Chaque université organisera son propre concours en mettant en compétition 24 de ses doctorants présélectionnés parmi la liste des inscrits.

Deux lauréats de chaque université participeront à la finale nationale du concours qui aura lieu le jeudi 26 mai 2016 à Rabat.

Et enfin, les 3 lauréats de la finale nationale participeront à la finale internationale du concours qui aura lieu le 29 septembre 2016, au théâtre Mohammed V à Rabat.

**II. Historique**

Le concours Ma thèse en 180 secondes est inspiré du concours Three minute thesis (3MTMC) qui a eu lieu pour la première fois en 2008 à l’Université du Queensland, en Australie.

Le concours québécois est le premier du genre en langue française et existe depuis 2012.

En 2015, 8 pays francophones ont participé au concours : le Québec, la France, la Belgique, le Cameroun, le Maroc, la Tunisie, le Burkina-Faso et le Sénégal. La finale internationale s’est tenue le **1er octobre 2015** à Paris.

**III. Dates à retenir**

|  |  |
| --- | --- |
| **Mois** | **Tâches** |
| **04 janvier 2016** | Lancement de l’appel de participation aux universités participantes. |
| **Du 08 janvier au 1er mars 2016** | Lancement des Inscriptions des candidats à l’UCA |
| **Du 1er au 31 mars 2016** | Sélection des 24 candidats parmi les inscrits validés et organisation d’une formation préparatoire spéciale au concours. |
| **31 mars 2016**  **de 9h à 12h** | Organisation d’une formation préparatoire à la finale universitaire  du concours pour les 24 lauréats des concours universitaires. |
| **21 avril 2016** | Organisation des finales universitaires au niveau de chaque université. Deux doctorants seront qualifiés parmi les 24 inscrits retenus. |
| **La semaine du 08 mai 2016** | Organisation d’une formation de 2 jours préparatoire à la finale nationale du concours pour les 24 lauréats des concours universitaires. |
| **Le 26 mai 2016** | Organisation de la finale nationale du concours à Rabat réunissant les 24 lauréats des concours universitaires. 3 finalistes seront retenus pour concourir à la finale internationale. |
| **Le 29 septembre 2016** | Organisation de la Finale Internationale du concours au théâtre Mohammed V à Rabat. |

**IV - Critères d’admissibilité, règlements et critères d’évaluation**

**1. Critères d’admissibilité**

Pour prendre part au concours, les participants doivent satisfaire aux conditions d’admissibilité suivantes :

- Etre doctorants inscrits en deuxième année ou plus **de toutes disciplines** confondues, sciences humaines et sociales, sciences de la santé, sciences et technologie et sciences de l’ingénieur.

- Les modalités de sélection sont laissées à la libre appréciation du CED de chaque université;

- Chaque participant doit faire, en trois minutes, un exposé **en français** clair, concis et néanmoins convaincant sur son projet de recherche.

**2. Règlements**

***a. Contraintes techniques***

Lisez bien attentivement les contraintes techniques ci-dessous. Par un souci d’équité, elles s’appliqueront pendant la finale nationale et la finale internationale, à tous les participants, sans exception. Les organisateurs régionaux sont appelés à appliquer autant que possible ces contraintes techniques, en fonction des moyens logistiques dont ils disposent.

**Départ**

- les participants ont 180 secondes pour présenter leur sujet de recherche de doctorat et expliquer comment la recherche est menée ;

- le chronomètre doit effectuer le décompte en partant de 180 secondes, jusqu’à 0 ;

- la personne gardienne du temps sera placée juste à côté de la scène. Quand le participant est prêt à commencer, il l’indiquera à la personne gardienne du temps par un petit signe de tête (cela permet d’éviter les faux départs). La personne gardienne du temps avertira alors le participant par un petit signal sonore (clochette) que le chronomètre est enclenché. Autrement dit, le chronomètre part exactement en même temps que la clochette et le participant peut alors commencer sa présentation ;

- les mots d'introduction seront considérés dans le temps de communication.

**Interruption**

- en aucun cas, le chronomètre ne pourra être remis à zéro (même si le participant a un trou de mémoire, s’il s’aperçoit qu’il a fait une erreur ou s’il estime qu’il n’était pas prêt), sauf en cas de problème technique majeur, défini ci-après ;

- un problème technique majeur correspond, par exemple, à un micro qui ne fonctionne pas, une diapositive qui ne s’affiche pas, le chronomètre qui ne démarre pas, la clochette de départ qui ne tinte pas. Dans ce cas, le président du jury devra interrompre la compétition et le participant sera autorisé à recommencer sa prestation, une fois le problème technique réglé ;

- le participant ne sera pas autorisé à interrompre lui-même sa présentation.

**Visualisation**

- s’il le désire, le participant pourra voir en tout temps le décompte précis des secondes sur un petit écran en bas de la scène (le chronomètre peut être placé sur un écran visible par le participant) ;

- si les moyens logistiques le permettent, un écran peut-être installé en face du public afin que celui-ci puisse voir le décompte ;

- la personne responsable du chronomètre pourra avertir le participant par un signal visuel qu’il ne reste que 30 secondes avant la fin (ex : agiter un drapeau). Cette alerte est optionnelle : elle s’applique selon les préférences du participant.

**Fin**

- un signal sonore très fort (klaxon) retentira quand les 180 secondes seront écoulées et quand la diapositive « stop » du chronomètre s’affichera (aucune seconde de tolérance ne sera accordée). Dans ce cas, le candidat aura le choix : soit il décide de continuer sa prestation et par là même de se disqualifier pour la compétition, soit il décide de ne pas terminer sa présentation et donc d’être toujours admissible à la compétition;

- la décision du jury est sans appel.

***b. Présentation orale***

- La présentation orale doit se faire en français.

- Aucun accessoire, autre que des feuilles de notes, ne sera autorisé : pas de pointeur laser, pas d'accessoires vestimentaires utilisés spécifiquement pour la présentation, etc.

- Le participant a le droit d'interagir avec le public, en lui posant des questions, s'il le souhaite.

**3. Critères d’évaluation**

Voici les critères sur lesquels les membres du jury de la finale nationale et internationale se baseront pour évaluer les présentations :

**1. Vulgarisation (noté sur 10)**

- Le participant a-t-il expliqué les concepts ou les idées dans un langage accessible?

- Le participant a-t-il utilisé l’humour, les métaphores, des exemples, pour illustrer son propos?

**2. Communication orale (noté sur 10)**

- La structure de l’exposé et l’enchaînement des idées ont-ils facilité la compréhension du sujet?

- Le participant a-t-il démontré des qualités d’orateur : fluidité, gestuelle, présence sur scène, etc.

**3. Implication (noté sur 10)**

- Le participant a-t-il transmis sa passion pour son sujet d’étude?

- Le participant a-t-il suscité la curiosité du public pour son sujet?